



Procédure de recrutement en thèse

Note d'information à destination des directeur.trice.s de thèse
de l'école doctorale 3MG – site de Nantes



Version du 27/02/2026

Les formulaires peuvent être téléchargés sur AMETHIS ou à l'adresse univ-nantes.fr/3MG

(rubrique « Procédures » > « Je suis encadrant.e »)

CONTACTS

Ecole doctorale

ed-3mg.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr

Inscription dans les établissements

Nantes Université : ed-3mg.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr

IMT Atlantique : doctorat@imt-atlantique.fr

Université Gustave Eiffel : scolarite@univ-eiffel.fr

Les établissements accrédités mandatent les écoles doctorales pour mettre en œuvre une procédure ouverte, lisible et équitable de sélections des candidat.e.s souhaitant préparer un doctorat.

La procédure ci-après suit les directives des établissements, mais également celles du Collège Doctoral Pays de la Loire et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Récapitulatif

Le tableau ci-dessous présente un résumé des différentes procédures possibles selon le type de recrutement prévu et l'établissement employeur.

	NANTES UNIVERSITE CDE-NU	NANTES UNIVERSITE HORS CDE-NU	CNRS, IMT-ATLANTIQUE, Univ. GUSTAVE EIFFEL	CIFRE OU CO-TUTELLE
<u>Composition de l'encadrement (p.3)</u>				
Nombre d'encadrant.e.s et taux d'encadrement	3 personnes maximum, 40 % minimum pour un.e directeur.trice, 30 % minimum pour un.e co-directeur.trice ou un.e co-encadrant.e			4 personnes maximum, 25 % minimum chacun.e
<u>Diffusion des offres (p.3)</u>				
Plateformes de publication	Obligatoirement <u>via AMETHIS</u> En français et en anglais Diffusion automatique sur Euraxess + ABG		Portail de l'employeur Diffusion automatique sur Euraxess	X
Date limite de dépôt des offres	Au plus tard le 30/04/2026	Au fil de l'eau (ou selon conditions fixées par l'établissement employeur dans le cadre d'un contrat d'établissement)		
Durée de publication	1 mois minimum (obligatoire)			
<u>Réception des candidatures (p.4)</u>				
Composition du dossier de candidature	o CV détaillé et actualisé o Lettre de motivation o Relevés de notes de master ou cycle ingénieur o Lettre d'appréciation du responsable direct du stage de recherche en master			
Critère d'éligibilité	Avoir réalisé un stage de recherche en laboratoire ou en entreprise			
Date limite de réception des candidatures	Au plus tard le 31/05/2026	Au fil de l'eau (ou selon conditions fixées par l'établissement employeur dans le cadre d'un contrat d'établissement)		
<u>Commissions de recrutement (p.5)</u>				
Composition	Au moins la future équipe de direction de thèse et l'un.e des correspondant.e.s ED (voir liste infra)		Commission de recrutement recommandée mais pas obligatoire si la procédure respecte les critères de l'ED	
<u>Auditions (p.6)</u>				
Nombre de candidat.e.s à auditionner	3 candidat.e.s minimum (obligatoire) sauf dérogation ED	2 à 3 candidat.e.s minimum (recommandé)		Recrutement nominatif
Critères d'évaluation	Critère 1 : le mérite académique, la cohérence du parcours universitaire avec le sujet de recherche Critère 2 : les acquis sur le sujet proposé Critère 3 : les aptitudes à la recherche telles qu'elles apparaissent lors de stages de recherche Critère 4 : la motivation pour préparer une thèse et le projet professionnel Critère 5 : le comportement lors de l'entretien et la réponse aux questions			
<u>Validation du recrutement (p.7)</u>				
Circuit de validation	Commission de recrutement, DU, ED, VP Etudes doctorales	Commission de recrutement, ED	ED et établissements si demandé	ED
Pièces à fournir à l'ED	Fiche bilan des auditions		Fiche bilan des auditions et pièces ci-dessus	
Date limite de réception	Au plus tard le 30/06/2026	Au fil de l'eau		
Information candidat.e.s	Par l'ED		Par l'établissement employeur ou la direction de thèse	
Début du contrat	6 semaines après la finalisation du dossier AMETHIS et au plus tard le 31/12/2026	6 semaines après la finalisation du dossier AMETHIS		
<u>Et après ? (p.8)</u>				

COMPOSITION DE L'ENCADREMENT

- > L'encadrement d'une thèse est assuré par **3 personnes au maximum** (4 pour une co-tutelle ou, exceptionnellement avec l'accord de l'ED, dans le cas d'une collaboration entre 2 domaines scientifiques distincts).
- > Il peut comporter **un.e directeur.trice de thèse du monde académique titulaire de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)** à l'exclusion des Pr. émérites **et, le cas échéant, un.e co-directeur.trice** titulaire de l'HDR également. Lorsque la thèse implique une personne du monde socio-économique, celle-ci ne peut être que co-directeur.trice. Dans ce cas, un.e co-directeur.trice supplémentaire peut être nommé.e.

Un.e directeur.trice de thèse ne peut pas cumuler **plus de 300 % d'encadrement de thèse pour 6 doctorant.e.s maximum**. Le taux de participation à l'encadrement doit être de **40 % minimum pour un.e directeur.trice et de 30 % minimum pour un.e co-directeur.trice et/ou un.e co-encadrant.e** (sauf si l'encadrement est assuré par 4 membres : dans ce cas, la direction de thèse doit toujours avoir un % au moins égal aux autres membres).

- > La **notion de co-encadrant.e n'est pas définie** dans l'arrêté du 25 mai 2016, mais NU considère que les co-encadrant.e.s sont des personnels du monde académique **non titulaires de l'HDR** (se renseigner pour les autres établissements).

DIFFUSION DES OFFRES

Quel que soit le mode de recrutement et de financement, **chaque offre de thèse doit être validée par la direction du laboratoire et par l'école doctorale**, qui autorisera sa diffusion après vérification de son financement et de la composition de son encadrement.

Les auditions des candidat.e.s ne peuvent pas être engagées **avant un délai d'un mois à partir de la date de publication de l'offre de thèse** quel que soit le site de diffusion.

Employeur Nantes Université

- > Quel que soit le mode de financement, toutes les offres de thèse pour lesquelles Nantes Université est employeur **doivent être déposées sur AMETHIS**. L'ensemble du processus de validation (DU puis ED) est dématérialisé sur la plateforme.
- > **Le dépôt peut se faire par les directeur.trices ou les co-encadrant.e.s [dans la rubrique « Projets de recherche doctoraux »](#).**
- > Une fois connecté, il faut **faire le choix d'une campagne (CDE-NU ou autres contrats)** et utiliser le bouton  pour ajouter une offre.

Campagnes d'admission										
Campagne	Ouverture de campagne	Dépôt des projets	Dépôt des candidatures	Etablissement d'inscription	École Doctorale	Unité de recherche	Projets en cours de validation	Projets validés	Candidature confirmée	
	Toutes	Toutes	Toutes	Tous	Toutes	Toutes				
> Campagne Nantes Université contrats doctoraux d'établissement - 2025	Ouverte Du 01/01/2025 au 30/06/2025	Ouverte Du 01/01/2025 au 30/04/2025	Ouverte Du 01/01/2025 au 31/05/2025	Nantes Université	596 : Matière, Molécules, Matériaux et Géosciences (3MG)		0	0	0	
> Campagne Nantes Université hors contrats doctoraux d'établissement - au fil de l'eau	Ouverte Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Ouverte Du 01/01/2025 au 31/12/2025	-	Nantes Université	596 : Matière, Molécules, Matériaux et Géosciences (3MG)		4	0	0	

- > **Les différentes rubriques (en rouge ci-dessous) sont ensuite à compléter :**
 - Aucune commission d'évaluation n'est à saisir, mais la liste déroulante permet de **choisir la commission de recrutement propre à son laboratoire** (voir section « commission de recrutement » ci-dessous).
 - Pour les CDE-NU, **la période de candidature est par défaut du 01/01 au 31/05, mais il est possible de la modifier tant que l'offre est publiée pour une durée d'un mois minimum.**
 - L'offre de thèse doit obligatoirement être rédigée en français et en anglais.
 - **Une pièce jointe, au format libre, qui complémente ou illustre les rubriques AMETHIS est requise.**

The screenshot shows the AMETHIS application form with three steps: 1. En cours de saisie par le DT, 2. Unité de recherche - En attente, and 3. École Doctorale - En attente. A 'Soumettre le projet' button is in the top right. The 'Financement' tab is selected and highlighted with a red circle. Below it, the 'Structures d'affiliation' section shows 'Nantes Université (NU)' for 'Etablissement d'inscription', 'Sélectionnez l'établissement' for 'Etablissement d'accueil', '596 : Matière, Molécules, Matériaux et Géosciences (3MG)' for 'École Doctorale *', and 'UMR 6112 - LABORATOIRE DE PLANETOLOGIE ET GEOSCIENCES - LPG - 200012185Z' for 'Unité de recherche *'. The 'Campagne d'admission' section shows 'Campagne d'admission *' as 'Campagne Nantes Université contrats doctoraux d'établissement - 2025', 'Commission d'évaluation' as 'Sélectionnez une commission', and 'Commission de recrutement' as 'Commission LPG' (highlighted with a red circle). The 'Période de candidature' section shows 'Candidature du *' as '01/04/2025' and 'au *' as '30/04/2025' (highlighted with a red circle), with a note 'soit 4 semaines'.

- > Une fois validée par l'ED, l'offre de thèse sera également diffusée automatiquement sur la plateforme européenne [Euraxess](#), sur le portail emploi de [l'Association Bernard Gregory](#) et sur [Campus France](#). Si la direction de thèse le souhaite, elle peut aussi déposer l'offre sur d'autres sites en complément.

Employeur autres tutelles

- > **L'offre devra être préalablement communiquée à la direction adjointe de site via le formulaire** « ed3mg_trame_offre-de-these » qui peut être téléchargé [à l'adresse suivante](#). **La direction adjointe de site donnera alors une autorisation de diffusion.**
- > **Les offres de thèse pourront ensuite être déposées sur le portail de recrutement de l'employeur** (CNRS, IMT-Atlantique et Université Gustave Eiffel...) Aucun dépôt sur AMETHIS n'est requis.
- > Ces autres tutelles assurent également un relai des offres sur la plateforme européenne [Euraxess](#).

RECEPTION DES CANDIDATURES

Les pièces suivantes sont à fournir par le candidat.e et devront être portées à la connaissance des membres de la commission de recrutement avant les auditions :

- **CV détaillé et actualisé**
- **Lettre de motivation**
- **Relevés de notes et classements de master ou cycle ingénieur** (pour les semestres dont les notes sont disponibles)
- **Lettre d'appréciation du responsable direct du stage de recherche en master** (stage obligatoire en M2, lettre à joindre également pour le M1 le cas échéant) même s'il a eu lieu dans le laboratoire visé pour la thèse.

Employeur Nantes Université

- > **Les candidat.e.s devront postuler directement sur AMETHIS** et y déposer dans les rubriques dédiées l'ensemble des éléments demandés ci-dessus.
- > **Les candidatures et les pièces jointes seront visibles dans AMETHIS** par les directions de thèse, les membres du comité d'entretien et l'ED pour la validation du candidat retenu in fine.

Employeur autres tutelles

- > Quel que soit l'employeur, **les documents listés ci-dessus devront être adressés à ed-3mg.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr** pour avis à l'issue du processus de sélection (voir section « Validation du recrutement »).

COMMISSIONS DE RECRUTEMENT

Employeur Nantes Université

- > La future direction de thèse pré-sélectionne les candidat.e.s à auditionner.
- > **La commission de recrutement convoquée est obligatoirement constituée de 2 personnes minimum :**
le.la futur.e directeur.trice de thèse **et un.e correspondant.e du laboratoire nommé.e par l'ED :**
 - **CEISAM :** Erwan Le Grogne et Jean-Yves Le Questel
 - **IMN :** Christophe Payen (chimie) et Bernard Humbert (physique)
 - **SUBATECH :** Catherine Landesman (chimie) et Diego Stocco (physique)
 - **LPG :** Gabriel Tobie et Gaël Choblet
 - **GERS :** Eric Gaume et Johnny Gasperi
- > **En cas d'indisponibilité ou de conflit d'intérêt**, une personne extérieure à l'encadrement et au sujet de thèse peut être désignée par l'un.e des correspondant.e.s avec l'accord de l'ED.

Pour les thèses TRITON

Dans le cas d'une thèse financée entièrement ou en partie sur fonds TRITON, les responsables du Coursus Master-Doctorat concerné auront également accès aux candidatures et participeront à la commission de recrutement.

Employeur autres tutelles

- > **Ces comités d'entretiens sont fortement recommandés** mais pas obligatoires à condition que la procédure de recrutement soit conforme aux critères de sélections de l'ED.
- > Le.la directeur.trice de thèse, en concertation avec la commission de recrutement, **complète la [fiche bilan des auditions](#) à l'issue des entretiens** et note les appréciations détaillées sur le.la candidat.e retenu.e et le classement des candidat.e.s non retenu.e.s.

AUDITIONS

Il est fortement recommandé d'auditionner au moins 2 à 3 candidat.e.s de façon à se prémunir d'un refus de poste par le.la premier.e candidat.e retenu.e ou une invalidation par l'ED.

Une autorisation de l'ED est nécessaire en cas d'un nombre d'audition inférieur.

Pour les CDE-NU

Il est obligatoire d'auditionner au moins 3 candidat.e.s avant de faire un classement et aucun.e candidat.e ne peut être pré-ciblé.e avant les auditions. Une autorisation de l'ED est nécessaire en cas d'un nombre d'auditions inférieur.

Pour les CIFRE ou co-tutelles

Il n'est pas obligatoire d'auditionner plusieurs candidat.e.s. La fiche bilan des auditions doit toutefois être complétée pour le.la candidat.e retenu.e (par la direction de thèse partenaire pour une co-tutelle) et adressée à l'ED.

Préparation des entretiens

- > L'entretien doit être organisé après que le.la candidat.e ait été informé.e au préalable du sujet de recherche et de son contexte scientifique par le.la directeur.trice de thèse (**un entretien téléphonique, ou en visio, préalable à l'audition est donc recommandé**).
- > Les auditions **peuvent être programmées à des dates différentes selon les disponibilités des candidat.e.s** et de la commission de recrutement. Les candidat.e.s qui pourront justifier de l'impossibilité de se déplacer (localisation, stage à l'étranger...) **peuvent être auditionné.e.s par visioconférence** (mais pas d'entretien téléphonique). Dans ce cas, ils.elles devront transmettre au directeur.trice de thèse leurs diapositives définitives (format PDF) au plus tard la veille de l'entretien, et il est conseillé de s'assurer auprès du.de la candidat.e des bonnes conditions de réalisation de la visioconférence.
- > Chaque candidat.e retenu.e pour une audition devra avoir eu à sa connaissance les informations concernant le déroulement de l'entretien et la composition du jury, **au moins 7 jours avant la date d'entretien**.

Exemption d'entretiens

- > D'autres modes alternatifs de recrutement en thèse **pourront être exceptionnellement validés par l'ED avec l'accord explicite du directeur adjoint de site** dans la mesure où ils respectent **à minima les critères de diffusion de l'offre de thèse et attestent d'une mise en concurrence** des candidat.e.s.
- > Dans le cas où un recrutement ne comporterait pas d'audition, **l'avis du DU du laboratoire d'accueil devient impératif** avant une validation par l'ED.
- > Les recrutements nominatifs **dans le cadre d'une co-tutelle sont exemptés d'audition** mais devront faire l'objet d'une validation du DU et de l'ED sur la base des critères de recrutement précédemment énoncés.

Déroulement des entretiens

- > L'audition a pour but d'évaluer les compétences et la motivation des candidat.e.s au-delà de l'examen du dossier de candidature. L'entretien **peut avoir lieu sous la forme d'un exposé du candidat de 20 minutes environ**, avec présentation de diapositives partagées, **et est suivi d'un échange avec la commission de recrutement.**
- > La prestation **devra comprendre les éléments suivants :**
 - **Une présentation du parcours universitaire** avec mention, s'ils sont disponibles, des classements en M1 et du premier semestre de M2 ainsi que les résultats obtenus dans les disciplines en lien avec le sujet de thèse
 - **Une présentation du ou des stages de recherche** (niveau L, M1 et M2). Il s'agit d'exposer, l'environnement du stage, ses objectifs généraux, les principales missions confiées, les méthodes et techniques utilisées. Un exposé détaillé des résultats de recherche (qui peuvent rester confidentiels) n'est pas demandé.
 - **Un exposé des motivations pour la préparation d'un doctorat** et son positionnement vis-à-vis du sujet de thèse pour lequel il.elle candidate.
 - **Une projection du projet professionnel d'après-thèse** et éventuellement sur les formations doctorales induites.

Les critères de sélection suivants devront être évalués et reportés sur la fiche bilan des auditions :

Critère 1 : Le mérite académique du ou de la candidat.e, la cohérence du parcours universitaire avec le sujet de recherche.

Critère 2 : Les compétences et la motivation pour le sujet proposé.

Critère 3 : Les aptitudes à la recherche telles qu'elles apparaissent lors du stage de master ou équivalent.

Critère 4 : La motivation pour préparer une thèse et le projet professionnel.

Critère 5 : Le comportement du ou de la candidat.e lors de l'entretien (qualité de la présentation, réactivité, réponses aux questions...)

VALIDATION DU RECRUTEMENT

La direction nantaise de l'ED validera chaque candidature retenue. Cette démarche est un préalable obligatoire avant toute autorisation d'inscription en thèse.

L'ED, comme les établissements, peut refuser un.e candidat.e en raison d'une incertitude sur le profil retenu, demander de refaire des auditions en cas de non-conformité de la procédure de sélection et/ou réunir une commission ad-hoc ou consulter le DU pour avis complémentaire.

- > À noter que **l'inscription effective en doctorat par la scolarité est impossible tant que le grade de master n'est pas validé** officiellement par la scolarité d'origine.
- > **Un.e doctorant.e n'est pas assuré.e** en cas d'accident dans le laboratoire ou de **trajet sans inscription administrative en doctorat ou sans la signature d'un contrat de travail.**

Employeur Nantes Université

- > Une fois complétée et signée par les membres de la commission de recrutement, [la fiche bilan des auditions](#) devra être transmise à ed-3mg.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr.
 - **L'ED se chargera d'informer le.la candidat.e retenu.e** de sa sélection et autorisera l'inscription en thèse.
 - En cas d'acceptation de la personne classée en premier, **les candidat.e.s non retenu.e.s** mentionné.e.s dans la fiche bilan des auditions en seront informé.e.s. par l'ED.
 - **En cas de renoncement** signalé par le.la candidat.e retenu.e, **ou de non réponse à la sollicitation de l'ED dans les 7 jours**, le.la doctorant.e classé.e second.e, puis troisième, sera contacté.e sans possibilité de recours du.de la candidat.e classé.e avant.

Pour les CDE-NU

Pour ce type de contrat, une validation supplémentaire du DU et de la VP Etudes doctorales est obligatoire.

Employeur autres tutelles

- > Une fois complétée et signée, [la fiche bilan des auditions](#) et **l'ensemble des pièces** devront être transmises à ed-3mg.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr.
- > **La direction de thèse ou les gestionnaires des établissements employeurs devront informer** les candidat.e.s du résultat de la sélection avec, si possible, un commentaire justificatif en cohérence avec la fiche d'entretien.

Pour l'IMT-Atlantique ou l'Université Gustave Eiffel

Le.la candidat.e retenu.e sera contacté.e par son établissement d'accueil pour son inscription.

Pour tout autre employeur (CNRS, CIFRE, autre...)

Le.la candidat.e retenu.e sera contacté.e par l'ED pour son inscription via AMETHIS (dans le cas d'une inscription à Nantes Université) ou par l'IMT-Atlantique ou l'Université Gustave Eiffel dans le cas d'une inscription dans ces établissements.

ET APRES ?

Toutes les informations sur les démarches administratives (inscription en doctorat, CSI, formation doctorale...) sont accessibles, en français et en anglais, à l'adresse univ-nantes.fr/3MG (rubrique « Procédures » > « Je suis doctorant.e »).